

Examen d'Accès aux Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats – Session 2022

Consultation de copies

Des consultations de copies en présence des enseignants sont organisées à l'issue des résultats d'admission du Pré-cap.

Les étudiants disposent d'un **délai de 10 jours** à partir du **lendemain de l'affichage** du PV d'admission pour en faire la demande. Cette demande devra donc être transmise entre le 3 et le 13 décembre 2022.

Pour cela, il conviendra **d'envoyer un mail à l'IEJ** – iej@univ-perp.fr, en mentionnant votre nom et prénom, numéro d'étudiant ainsi que la liste des matières pour lesquelles vous voulez consulter votre copie.

Les étudiants seront informés par mail des dates de rendez-vous avec l'enseignant.